



# CLUB DE TIR DE PERTUIS

<http://clubtirpertuis.fr>

FEDERATION FRANCAISE DE TIR

<http://www.fftir.org>

Ligue Régionale de Tir de Provence

<http://www.ligue-tir-provence.fr>

Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse

<http://www.cdtsv.fr>

M. Gilles BOURDOT  
117, rue Séguret  
84530 VILLELAURE  
Tel dom : 04 90 09 80 62  
e-mail : [gilles.bourdot@orange.fr](mailto:gilles.bourdot@orange.fr)  
[club-de-tir-de-pertuis@orange.fr](mailto:club-de-tir-de-pertuis@orange.fr)

Pertuis le : 17/10/2025

## **Objet :** Assemblée Générale, rapport moral saison 2024/2025

Mesdames, Messieurs bonsoir,

Merci à toutes et tous pour votre présence, cela atteste de l'intérêt que vous portez à la bonne marche du club. Cette AG se fait en présence de représentant de la municipalité que je salue.

C'est aujourd'hui une AG élective, les membres du comité élus en 2021 sont sortants et rééligibles ainsi que deux postes vacants de 2023 suite à démission. Il y a donc 15 postes à pourvoir. Vous devrez les choisir parmi les 17 candidats.

Avant tout je tiens à remercier les membres du bureau qui s'investissent fortement dans le fonctionnement du club. La tenue des permanences, la gestion sportive, l'école de tir, le TAR, l'arme ancienne et la gestion du site ne peut se faire sans eux.

Nos effectifs pour cette saison écoulée sont encore en augmentation. 363 sociétaires ont cotisés en 2024/2025. L'engouement toujours en progression pour notre sport, fait qu'à ce jour, nous avons déjà dépassé le seuil de 300. C'est pourquoi, nous avons interrompu les nouvelles inscriptions afin de conserver une bonne qualité d'accueil et de fonctionnement.

Malgré nos effectifs importants, nous accueillons régulièrement des groupes de tireurs du club USCM, qui n'ont plus d'installations pour les recevoir sur la ville de Marseille.

Le CTP est une grande famille et pour que l'accueil des nouveaux sociétaires ainsi que notre pratique se fasse en toute convivialité et sécurité, il est nécessaire que nous y soyons tous attentifs. Les "anciens" se doivent d'assister ceux qui assurent les permanences et ainsi transmettre les valeurs du Tir Sportif.

De brillants résultats ont été obtenus sur la saison, aussi bien pour les adultes que pour les jeunes de notre Ecole de Tir. Les responsables de la Gestion Sportive, de l'Arme Ancienne et du TAR nous présenteront le bilan de la saison passée.

Nous devons saluer les exploits de notre jeune Arnaud GAMALERI qui après des podiums obtenus lors de compétitions internationales a acquis le double titre de Champion d'Europe Junior individuel et par

**Club de Tir de PERTUIS** N° d'association : 18 84 246 – N° Préfectoral : 0841001641 – N° DDJS : 84 88 182

N° d'établissement d'activités physiques et sportives : 84 089 0110 95

N° SIRET : 448 226 308 00014

**Siège Social** : Avenue de Verdun 84120 PERTUIS

Correspondance : chez M. BOURDOT 117, rue Séguret 84530 VILLELAURE

équipe au pistolet vitesse 25m. N'hésitez pas à lui apporter votre soutien financier par la cagnotte en ligne : "Soutientonsportif".

Le club a maintenu l'aide financière pour tous nos matcheurs qualifiés pour les Championnats de France. C'est un budget conséquent, cette assemblée devra décider du montant de cette aide pour la saison à venir.

Nous accueillons toujours avec satisfaction les collégiens de Pertuis ainsi que des groupes d'adultes sur des journées "découverte".

En ce qui concerne les investissements, nous avons pu mettre en œuvre le projet du mur blindé à lamelles pour le pas de tir 50m du Farigoulier. Le financement a pu se faire, pour la moitié, par la subvention du Conseil Régional obtenue grâce à l'action de notre prestataire. Ce mur blindé permet ainsi l'usage de tous calibres à l'arme longue et la récupération des projectiles.

Je tiens à remercier les bénévoles qui ont œuvrés pour l'installation de ce mur sur le Farigoulier ainsi que pour la journée "travaux et nettoyage". Ils ont sacrifié plusieurs journées pour la réception du matériel, la réalisation de la base en béton et le montage du mur. La journée "travaux et nettoyage" sera renouvelée au printemps prochain.

Le trésorier va vous présenter le bilan financier de la saison passée et le prévisionnel pour cette saison. Les dépenses se placent essentiellement sur le renouvellement et l'entretien des armes et du matériel dont nous gardons la charge, l'investissement sur des cibles électroniques et dans le financement de l'Ecole de Tir et du déplacement de nos compétiteurs, nous continuerons dans cette voie.

Nos investissements futurs dépendent pour une bonne part des subventions qui nous seront allouées. Je remercie vivement la Municipalité qui nous aide financièrement et matériellement tous les ans.

Rappels : La dématérialisation des licences par la création du portail EDEN fonctionne pleinement. Tous les tireurs doivent télécharger leur licence sur leur compte EDEN, la mise à jour de leur certificat médical leur appartient ainsi que changement d'adresse, téléphone ou mail et ils peuvent également faire la demande d'Avis Préalable sur ce site.

En ce qui concerne le SIA, l'interconnexion avec EDEN n'étant pas opérationnelle, vous devez mettre à jour votre "profil" en y téléchargeant votre licence en cours.

Pour tous les détenteurs d'armes, il est impératif de renouveler sa licence 2025/2026 avant la mi-novembre, une communication de la liste des détenteurs sans licence pourra être faite vers les préfectures.

Je vous souhaite à tous une bonne saison.

Bonsoir à tous.

